

# Autorisation spécifique à la conduite au radar – F/H

Mis à jour le 26 septembre 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

- Avoir 18 ans.
- Être en possession du certificat VHF.
- Être en possession d'une Patente du Rhin ou d'un certificat de conduite.
- Avoir obtenu l'examen théorique pour la présentation à l'examen pratique.

## Public visé

Tous publics H/F

## Rythme

Session d'examen

## Durée en centre

8 heures

## Validation

- Attestation de fin de formation

## Certification

Non

## Modalités d'évaluation

Non concerné

## Possibilité de validation par blocs de compétences

Non

## Entrée et sortie permanente

Non

## Codes réglementaires

- Formacode : 15073

Vous souhaitez développer vos compétences ?

## Objectifs professionnels

- Acquérir les connaissances nécessaires afin de se présenter aux épreuves d'examen de la patente radar.
- Connaître les principes de fonctionnement d'un appareil radar et son réglage.
- Être capable de piloter un bateau en situation de navigation au radar.

## Contenu

### Formation théorique

- Théorie du radar
- Interprétation de l'image radar
- Perturbations de l'image radar
- Mode d'emploi de l'appareil radar
- Indicateur de vitesse de rotation
- Prescriptions de police spécifiques
- Examens blancs

### Formation pratique de prise en main et pilotage

- Mesures à prendre avant le départ
- Navigation au radar

## Modalités pédagogiques

- Formation en groupe

## Profil des intervenants

Formateurs et enseignants du domaine du transport fluvial au sein du lycée Emile Mathis à Schiltigheim.

# Autorisation spécifique à la conduite au radar – F/H

## Durée

1,5 jours (8 à 10 heures de formation)

## Délais et modalités d'accès

Les délais d'accès à nos formations varient de 4 mois à 14 jours en fonction du mode de financement et du nombre de places disponibles. Veuillez vous rapprocher de nos Conseillers en Formation Professionnelle pour connaître le délai qui vous concerne.

- Sur dossier d'inscription.
- Visite médicale à prévoir pour l'obtention du livret de service.
- Clôture des inscriptions 15 jours avant le début de la formation.

## Financements possibles

- Plan de développement des compétences pris en charge par les entreprises.

## Référent handicap

Toutes nos formations sont accessibles à la candidature de personnes en situation de handicap. Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Référent Handicap : Céline GHARNAOUT [cgharnaout@strasbourg.greta.fr](mailto:cgharnaout@strasbourg.greta.fr)

## Réseau

- GRETA STRASBOURG EUROPE (GSE)
- 22 rue du Lixenbuhl  
67402 ILLKIRCH - GRAFFENSTADEN
- [gse@strasbourg.greta.fr](mailto:gse@strasbourg.greta.fr)
- 03 88 40 77 00
- [www.greta-alsace.fr](http://www.greta-alsace.fr)
- SIRET : 19672198900040
- Numéro d'activité : 4267P000867